

Christine JACQUET-PFAU, Jean-François SABLAYROLLES, *La fabrique des mots français. Colloque de Cerisy-la-Salle*, Carnets de lecture n.30, 35, 0, http://farum.it/lectures/ezine_printarticle.php?id=441

Christine JACQUET-PFAU, Jean-François SABLAYROLLES

LA FABRIQUE DES MOTS FRANÇAIS. COLLOQUE DE CERISY-LA-SALLE

Christine JACQUET-PFAU, Jean-François SABLAYROLLES (éds.), *La fabrique des mots français. Colloque de Cerisy-la-Salle*, Limoges, Lambert-Lucas (« La Lexicothèque »), 2016, pp. 380.

Issues du colloque international *La Fabrique des mots*, qui s'est tenu au Centre Culturel International de Cerisy du 20 au 27 juin 2015, les vingt et une contributions figurant dans cet ouvrage fournissent un aperçu remarquable de la recherche sur la néologie du français, dans ses rapports avec la lexicographie, la terminologie, les études littéraires et, plus en général, avec l'univers social.

Dans leur Introduction (pp. 9-19), Christine JACQUET-PFAU et Jean-François SABLAYROLLES soulignent la nécessité pour le linguiste de rendre compte du phénomène néologique dans toute sa complexité : pour ce faire, une approche lexicologique doit nécessairement être complétée par une approche énonciative. Les auteurs annoncent les nombreuses questions abordées dans le recueil : les modes de fabrication des néologismes, leurs fonctions variées (dénominateur, persuasive, ludique, etc.) et leur rapport avec les évolutions technologiques et sociétales.

La première partie est consacrée aux relations entre « Néologismes et dictionnaires ». Par une approche diachronique, Agnès STEUCKARDT (*Néologie : la fabrique d'un terme*, pp. 23-37) analyse l'évolution des jugements portés sur la série lexicale *néologique*, *néologie*, *néologisme*. La controverse autour des mots nouveaux remonte à l'Antiquité, bien avant l'émergence d'une appellation proprement linguistique du phénomène. Les mots de la famille *néologie* apparaissent pour la première fois dans des contextes satiriques : par exemple, *néologique* est attesté dans une comédie de 1726, la même année de la parution du *Dictionnaire néologique* de Desfontaines. Un marquage péjoratif accompagne souvent la définition de cette famille de mots, du moins jusqu'à l'âge de l'*Encyclopédie* et à la 4^e édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1762). Par la suite, on assiste à une neutralisation des traits négatifs pour *néologie/néologique* et, plus tard, pour *néologisme*.

François GAUDIN (*Hector France (1840-1908), un néologue socialiste ?*, pp. 39-53) se penche sur une figure mal connue, celle d'Hector France, écrivain éclectique et prolifique. Lexicographe et collaborateur de Lachâtre, France est spécialiste de la « langue verte », une variété non-standard à laquelle il va consacrer un dictionnaire paru en 1907 et qui ne saurait se limiter à l'argot. En effet, le *Vocabulaire de la langue verte* est un répertoire hétéroclite qui recense des archaïsmes, des néologismes, des régionalismes et des expressions populaires, mais aussi des citations diverses, bref des formes qui partagent le fait d'être en marge de l'usage standard.

La deuxième partie met en exergue les relations entre « Néologie et terminologie ». Loïc DEPECKER (*Réflexions sur un demi-siècle d'aménagement terminologique en France (1970-2020)*, pp. 57-68) ouvre la section par un bilan et une vision prospective de la politique linguistique menée par la DGLFLF. Grâce à des exemples comme *déboguer*, *sidéen* et *covoiturage*, Depecker montre l'importance de la « réactivité néologique » et les implications politiques de la néologie scientifique. La désignation des phénomènes de société, en revanche, donne naissance à des « ethnotermes », réceptacles de représentations culturelles qui en compliquent beaucoup la traduction.

Danielle CANDEL (*Les notions de néologisme et de néonyme dans les travaux des Commissions officielles de terminologie en France (observations des années 1997-2014)*, pp. 69-84) nous plonge au sein du travail des Commissions de terminologie (devenues aujourd'hui Commissions d'enrichissement de la langue). Candel se concentre en particulier sur un indicateur qui se retrouve dans environ 200 fiches de FranceTerme : *langage professionnel*. Cette étiquette, dont l'usage est devenu de plus en plus fréquent avec le temps, s'applique le plus souvent, et de manière prescriptive, à des termes jugés comme incorrects. Mais l'on peut relever aussi des cas surprenants, où les marques d'usage sont absentes (et incohérents), comme lorsqu'on associe l'indicateur *langage professionnel* à des emplois « tous domaines ».

John HUMBLEY (*La néonymie : un acte conscient ?*, pp. 85-103) se demande quelle est la part de « création consciente » dans l'acte de nomination en terminologie. Après un excursus sur le concept de néonymie, Humbley se concentre sur la néologie primaire (*primary term formation*) décelable dans trois micro-domaines : l'enregistrement sonore, la terminologie d'un projet émergent scientifique et la robotique de la rééducation. Dans le premier cas notamment, l'étude de documents concernant une « nouvelle » technologie, la *phonautographie* (1857), permet d'apprécier le rôle clé des scénarios métaphoriques dans la démarche néologique, qui relève pour une bonne partie de la création consciente.

Dans le cadre de la *textique*, discipline qu'il a fondée, Jean RICARDOU (*Inventer des mots pour penser*, pp. 105-119) propose une distinction opérationnelle entre *catégories*, *notions* et *concepts*, finalisée entre autres à l'élaboration d'une théorie unifiante de l'écrit et des opérations de l'écriture.

La troisième section s'intitule « Créations littéraires et psychanalytiques ». Jean-René KLEIN (*Degrés de la créativité lexicale littéraire. Esquisse d'une typologie de la « néologie » littéraire*, pp. 123-139) livre une réflexion sur les enjeux de la néologie dans la littérature, un domaine où la liberté créatrice de l'artiste peut se manifester sans contraintes. Toutefois, une distinction s'impose entre les néologismes qui seraient de simples « mots virtuels », produits réguliers de la morphologie dérivationnelle et compositionnelle, et les nouveautés formelles absolues, « hors système ». Si la néologie de Céline relève de la première catégorie, comme l'attestent en particulier les nombreux dérivés et mots-valises, d'autres auteurs vont plus loin et ne se limitent pas qu'au plan lexical. C'est le cas des « irréguliers du langage », tels André Martel, Jean-Pierre Verheggen et Valère Novarina, qui envisagent la néologie comme une force libératrice de matrice pulsionnelle.

Michel ARRIVÉ (*Alfred Jarry et Valère Novarina : aspects de la néologie littéraire*, pp. 141-157), pour sa part, aborde les innovations linguistiques chez Jarry et Novarina et il souligne les convergences entre ces deux auteurs, pourtant chronologiquement éloignés. Pour Jarry, la néologie commence à prendre une place considérable dans le cycle ubuesque (*merdre, pataphysique*, etc.) : si dans l'ensemble de son œuvre le phénomène est quantitativement marginal, il est qualitativement important grâce la valeur et à la signification que ces créations lexicales prennent. En revanche, la néologie est foisonnante chez Novarina, qui en exploite toutes les matrices possibles, notamment la dérivation et l'amalgamation (par la pratique du mot-valise), dans son effort incessant de construction-reconstruction du langage.

Hugues GALLI (*San-Antonio sur le ring : les mots mis K.O.*, pp. 159-175) se penche sur la langue des romans noirs de Frédéric Dard, mieux connu sous son pseudonyme de San-Antonio. L'influence de Céline et de son potentiel subversif y est évidente, tout comme le goût pour la provocation iconoclaste. La néologie san-antonienne, fruit d'un véritable travail créatif, puise à tous les procédés de formation, avec un goût prononcé pour l'onomatopée, les emprunts à l'anglais et la matrice phraséologique du détournement d'expressions figées. Chez San-Antonio, les notes en bas de page acquièrent une importance particulière : tantôt à visée métalinguistique/pédagogique, tantôt parodiques, elles constituent un espace « marginal » mais décisif pour la poétique de l'écrivain, fondée sur la transgression et le ludisme langagier.

Camille VORGER (*La néologie en chantant. Quand la chanson ouvre la voie aux néologismes*, pp. 177-195) problématise le rapport entre néologie et chanson, à la lumière de ses travaux récents sur le *slam*. Grâce à son esthétique de l'expressivité et de la condensation et à sa nature hybride, entre oral et écrit, la chanson est un genre particulièrement propice à l'émergence de néologismes. Après avoir souligné le caractère *néologène* des titres, l'auteure met en exergue la fonction « colludique » des néologismes dans la chanson, puisqu'ils visent à instaurer une connivence avec les destinataires, notamment par la matrice phraséologique de la délexicalisation. Mais c'est dans le *slam*, dispositif à la croisée de la poésie, de la chanson et du rap, que le néologisme acquiert un rôle crucial : mots-valises, conversions, néographies et effets de ricochet témoignent du dynamisme de ce genre « cantologique ».

Dans le cadre d'une approche psychanalytique, Maribel PEÑALBER VICEA (*Une opération de survie ou comment suspendre la mort de la langue*, pp. 197-211) rapproche le néologisme littéraire du néologisme pathologique. Son attention se porte sur la néologie chez Hélène Cixous, écrivaine plurilingue, exilée et proche de Jacques Derrida. Peñalber Vicea analyse notamment deux créations de Cixous : *nouveau nez* et *homification*, mots-valises en relation directe avec l'inconscient et fonctionnant comme des mécanismes de défense contre l'angoisse et la douleur.

Michèle AQUIEN (*Les néologismes de Lacan*, pp. 213-230) s'arrête sur le vocabulaire d'un auteur au langage particulièrement hermétique, Jacques Lacan. Chez Lacan, le néologisme a tout d'abord une fonction « initiatique » car il permet de s'adresser, parmi les destinataires possibles, uniquement à ses véritables élèves. Sous la double influence de la poésie surréaliste et de la linguistique, le célèbre psychanalyste développe un vocabulaire où le néologisme permet l'accès aux contenus de l'inconscient. Mais c'est à partir de 1953, début de son enseignement, que sa créativité verbale prend son essor, en relation directe avec l'oralité et la priorité accordée au signifiant par rapport au signifié. Parmi les 789 néologismes recensés dans les écrits de Lacan, 698 seraient des hapax, témoignant de son goût pour l'humour et le comique. La petite centaine qui reste comprend des dérivés (*extime, linguisterie*), des mots composés (*lalangue*), des emprunts (*failure*, à prononcer *fêlure*...), des mots-valises (*poublication, parlêtre*) et de nouveaux paradigmes à partir de noms communs.

La quatrième partie, « Néologismes ludiques et syntaxiques en discours », explore les créations telles qu'elles se manifestent dans les interactions discursives. Alain RABATEL (*Jeux de mots, créativité verbale et/ou lexicale : des lexies et des formules*, pp. 233-249) aborde les mécanismes de fabrication des mots dans une optique large, qui englobe les unités textuelles et phrastiques. En effet, la créativité verbale à l'œuvre dans les jeux de mots ne s'accompagne pas toujours de créations lexicales *stricto sensu*, comme le montre le commentaire d'un extrait parodique de Perec, qui joue avec le préconstruit et les pré-discours. D'autre part, il ne faut pas négliger le côté créatif des jeux de mots, qui modifient ou détournent des énoncés sources, qu'ils soient *in praesentia* (co-texte) ou *in absentia* (mémoire discursive). Pour finir, Rabatel revient sur la notion de formule (Krieg-Planque), qui intègre le figement et la possibilité d'être reformulée : partant, grâce aux formules on peut penser la créativité verbale de façon plus large que le jeu avec les seuls phrasèmes.

Esme WINTER-FROEMEL (*Les créations ludiques dans la lexicographie et dans l'interaction locuteur-auditeur : aspects structurels, enjeux sémantiques, évolution et diachronie*, pp. 251-267) procède à une analyse du traitement lexicographique des créations ludiques par une étude du *Petit Robert 2016*, où la marque « plaisant / par plaisanterie » montre des chevauchements avec d'autres marques pragmatiques, rhétoriques et stylistiques, ce qui rend hasardeux de calculer avec précision le nombre de formes ludiques dans ce dictionnaire. Toutefois, on peut constater une présence significative, parmi les emplois « plaisants », de locutions et de syntagmes non lexicalisés, de formes vieillies et archaïsantes et, du point de vue onomasiologique, une abondance de créations dans les domaines « tabous » de

l'amour et de la sexualité. Enfin, dans une optique interactionnelle, Winter-Froemel réfléchit sur la circulation des formes ludiques entre les locuteurs, aussi bien sur le plan synchronique que diachronique.

Jean-Paul COLIN (*Sur le néotaxisme*, pp. 269-275) se concentre sur un type particulier d'innovation langagière : la construction syntaxique déviante, qu'il appelle « néotaxisme ». Souvent involontaires et jugés négativement, les néotaxismes peuvent relever, entre autres, d'un processus de redondance (accumulation de synonymes, du genre *redire deux fois*) ou de régimes « flottants » (*se rappeler de, elle l'indiffère*). Colin envisage cet écart à la norme comme un « niveau de variation », observable aussi bien dans les médias que dans la communication quotidienne, sans oublier les « grands auteurs », ce qui confirme l'impossibilité de fixer une norme immuable et de statuer une fois pour toutes sur la bonne formation d'une structure syntaxique.

La cinquième partie a pour titre « Néologismes dans l'entreprise et dans le monde politique ». Partant du constat que le domaine politique est particulièrement néologène, Jean-François SABLAYROLLES (*Les néologismes du domaine politique*, pp. 279-293) examine les créations, souvent éphémères, d'hommes politiques et de commentateurs. Parmi les politiciens figurent des créateurs remarquables, comme J.-M. Le Pen ou J.-L. Mélenchon alors que, parmi les journalistes, les commentateurs et les éditorialistes se taillent la part du lion. Les fonctions du néologisme politique sont multiples : mis à part la nomination de réalités nouvelles, ils visent à attirer l'attention des (é)lecteurs, à exprimer des émotions intenses, à créer une connivence avec le destinataire (dans le cas du jeu de mots), à le séduire, ou encore à mettre en valeur l'émetteur et à dévaloriser le camp adverse. Sablayrolles relève ensuite la fréquence des dérivés déonomastiques et une présence significative des néologismes rapportés ou bien prêtés à d'autres sujets.

Dardo DE VECCHI (*La création lexicale et terminologique en entreprise : formes et dérivations productives*, pp. 295-309) étudie la néologie dans le monde des entreprises et des organisations. L'entreprise est envisagée comme une communauté de locuteurs dont le langage est stratégique et répond à une « culture d'entreprise ». Le « parler d'entreprise », à forte valeur identitaire, est défini comme un sociolecte, parfois très cryptique, qui nécessite un apprentissage par immersion. En ce qui concerne les noms de marque, la dérivation paraît la matrice la plus exploitée, et elle sert également à renforcer leur valeur identitaire pour l'entreprise. Pour finir, les néologismes d'entreprises se muent en néonymes lorsqu'ils constituent un réseau conceptuel à visée normalisatrice.

La dernière partie du volume regroupe des articles ayant pour thème « Néologismes et évolutions sociétales ». Sandrine REBOUL-TOURÉ (*Les tweets : un lieu pour la créativité lexicale ?*, pp. 313-326) choisit d'analyser la langue en usage dans la plateforme la plus connue de *microblogging*, Twitter. L'emprunt *tweet*, attesté depuis 2008 en français et désormais enregistré dans les dictionnaires, est à l'origine d'une néologie foisonnante : le verbe *tweeter* et *retweeter*, les substantifs *tweeteur* et *twittosphère*, pour ne citer que les formes les plus communes. Si les sigles et les emprunts rapprochent l'écriture des tweets du langage des SMS, la spécificité de Twitter consiste manifestement dans l'usage original du *hashtag* (pour lequel un équivalent officiel a été proposé : mot-dièse) et dans sa spécificité sémiotique.

Michelle LECOLLE (*Dénominations émergentes de groupes sociaux*, pp. 327-344) étudie le caractère processuel, dynamique, des nouvelles dénominations de groupes sociaux (partis politiques, associations, etc.). Ces noms propres, conférés par hétéro-dénomination ou auto-dénomination, sont concernés par une néologie formelle et sémantique et par un figement progressif. Lecolle analyse en particulier les désignations non officielles du genre *les Indignés*, *les Frondeurs*, *les Républicains*, etc., leurs manifestations et variations dans le discours, ainsi que leurs propriétés sémantiques.

Christine JACQUET-PFAU (*La féminisation des noms de métiers : Évolutions sociétale et créativité néologique, de la norme aux usages*, pp. 345-362) revient sur la question depuis longtemps débattue de la féminisation des noms de métiers. Elle analyse le traitement lexicographique du féminin des noms comme *auteur*, *docteur* et *écrivain*, qui révèle une prise en compte de l'usage récent de ces formes, dont la lexicalisation est parfois encore inachevée, notamment pour les mots empruntés à l'anglais. Le marquage du féminin est très variable en discours, comme le montrent des échantillons d'annonces d'emploi et de fiches descriptives de métiers. Enfin, les points de vue sur la féminisation (ou la masculinisation...) oscillent entre le conservatisme de l'*Académie française* et l'esprit d'ouverture affiché par la néologie officielle, alors que chez les usagers on peut remarquer des tendances au politiquement correct et au scepticisme ironique.

Christophe GÉRARD (*Comment juge-t-on les innovations lexicales ? Typologie intégrale du jugement lexical*, pp. 363-380) propose un modèle pour mesurer les jugements des locuteurs à l'égard des formes néologiques. Le jugement de valeur, convoquant des arguments de nature extra-linguistique et linguistique à la fois, est crucial en néologie puisqu'il permet l'adoption (ou le refus) de formes innovantes. En s'appuyant sur les modèles de Coseriu et de Koch, Gérard présente une synthèse originale des niveaux de jugement : élocutionnel (universel), idiomatique (valable pour une langue particulière), expressif (fondé sur les traditions discursives) et stylistique (centré sur la compétence rhétorique du locuteur).

Il faut savoir gré aux directeurs de l'ouvrage d'avoir réuni autant d'éminents spécialistes dans ce recueil, destiné à faire référence pour tous ceux qui s'intéressent à la créativité lexicale du français.

[GIOVANNI TALLARICO]